

# Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation vers plus de responsabilité sociale et environnementales

---

## Déclaration du groupe Agriculture

La question de savoir ce qu'est la finance durable est essentielle. Or, elle peut être considérée de manières différentes et donc déclinée avec tout autant de diversités.

Les critères à faire prévaloir pour déterminer ce que peuvent être des financements durables doivent encore être discutés pour tenir compte de tous les effets d'une activité productive sur son environnement social, économique et écologique et ce, à court, moyen et long termes.

Cette définition devra alors être partagée par l'ensemble des acteurs nationaux, européens et internationaux. Les règles qui sont appliquées ensuite, en son nom, doivent bien évidemment l'être par tous pour éviter toute concurrence déloyale. Cela n'a peut-être pas été suffisamment souligné dans l'avis.

La situation présentée dans cet avis pourrait laisser penser que la finance durable n'a pas trouvé sa place dans notre système financier. Il est vrai que pour l'instant, de nombreux obstacles ralentissent sa progression : les difficultés de la prise en compte du long terme, voire du très long terme, des actions individuelles disparates et non contrôlées, des systèmes de notation immatures, une incertitude des rendements, une sous-information des épargnants.

Toutefois, cette progression paraît engagée parce que, comme l'ont souligné de nombreux auditionnés, après la crise de 2008, il est apparu indispensable que la finance retrouve du sens et de la transparence. Les efforts doivent donc être poursuivis sur les leviers identifiés dans l'avis.

L'aide des Pouvoirs publics est tout à fait indispensable pour orienter cette finance durable : ils sont les seuls à prendre en compte le long terme face à un système financier mondialisé et avide de très court terme. Ils peuvent aussi imposer à l'ensemble des professionnels, avec

leur soutien, la nécessaire information des épargnants qui, en comprenant mieux la direction de leur épargne seront plus à même de faire des choix « durables ».

Toutefois, il ne faudrait pas que cette réglementation soit conçue de manière trop stricte. C'est un aspect qui nous préoccupe. Une sur-réglementation pourrait nuire au développement de cette activité et en particulier à la prise d'initiatives innovantes par les professionnels du secteur bancaires.

En raison des quelques interrogations exprimées, le groupe a partagé ses votes entre pour et abstention.